

Réunion du 2 juillet 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Jean MATHIA

N° CP/2012/457 - Développement des filières - 2152
Participation financière aux actions de promotion de
l'agriculture biologique et aux ateliers de transformation en
zone Massif Vosgien

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des aides d'un montant total de 28 122,06 €, selon la répartition suivante :

- une subvention de 11 000 € à la Société "Alsace Bio" pour l'organisation du salon "BiObernai'12" qui se tiendra du 14 au 16 septembre 2012 à OBERNAI
- une subvention de 2 000 € à l'Organisation professionnelle de l'agriculture biologique en Alsace (OPABA), pour l'organisation de la 9e rencontre des vignerons bio qui s'est tenue le 1er mai 2012 au Château de KIENTZHEIM (Haut-Rhin)
- des subventions d'un montant total de 15 122,06 € au titre de l'aide aux ateliers de transformation et de vente en zone Massif Vosgien, conformément au tableau annexé.

Le versement des subventions interviendra de la façon suivante :

- pour les manifestations de promotion de l'agriculture biologique : un acompte de 50 % après notification de l'aide, le solde sur production du bilan financier de la manifestation visée par le comptable
- pour les ateliers de transformation, versement de l'aide sur présentation de factures justificatives certifiées acquittées.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20120702-69534-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 10/07/12